

Québec, le 6 novembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**Objet :** Questions concernant le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 2 octobre 2024 par la députée de la circonscription de Bourassa-Sauvé, M<sup>me</sup> Madwa-Nika Cadet concernant le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Langue française et la cible prévue pour l'indicateur 2.2.1, soit le pourcentage des organismes de l'Administration visés par la Politique linguistique de l'État déclarant utiliser les outils en matière d'exemplarité.


L'analyse fine des résultats recueillis pour mesurer cet indicateur démontre que 84 % des émissaires qui connaissent les outils du MLF les utilisent. Le défi est donc de rehausser leur connaissance de l'existence des outils.

Depuis avril 2024, le Ministère a pris différentes actions pour mieux informer les émissaires de l'existence des outils disponibles, notamment l'envoi systématique d'un courriel d'information au moment de leur désignation. De plus, la présentation des différents outils et du guide d'accompagnement a été faite auprès des hauts dirigeants et émissaires lors de la collecte des données requises pour le rapport annuel sur l'application de la Charte.

Pour l'année 2023-2024, nous avons réalisé 21 séances d'information pour les organismes sur les thèmes suivants : production des données pour le rapport annuel sur l'application de la Charte, rédaction de la directive particulière et exemplarité de l'État.

Pour l'année 2024-2025, 34 séances d'informations ont déjà eu lieu et 6 sont à venir.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, mes salutations distinguées.



Jean-François Roberge  
Ministre